

Rapport d'évaluation

Plan de réussite

du Cégep John Abbott

Mai 2002

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Note préliminaire

Le rapport d'évaluation du plan de réussite du Cégep John Abbott se présente en deux parties. La première partie contient l'évaluation du plan de réussite remis au ministre de l'Éducation au cours de l'année 2000-2001. La deuxième prend en compte les informations nouvelles, soit contenues dans le rapport de suivi déposé à la fin de 2001, soit transmises à la Commission au début de 2002.

La Commission estime que le plan de réussite du Collège John Abbott devrait être efficace et lui permettre d'atteindre les cibles proposées.

Première partie

**Évaluation du plan de réussite remis
au ministre de l'Éducation
au cours de l'année scolaire 2000-2001**

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
le 3 décembre 2001**

Introduction

Les plans de réussite produits et adoptés par chacun des collèges, à la demande du ministre de l'Éducation, s'appuient sur une analyse de la situation propre à chaque établissement en vue de permettre l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation, et de choisir des moyens adéquats pour améliorer la situation. Chaque plan de réussite doit ainsi contenir des objectifs mesurables et déterminer des stratégies et des moyens pour atteindre les cibles de réussite et de diplomation fixées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a évalué le plan de réussite du Cégep John Abbott lors de sa réunion tenue le 3 décembre 2001. Cet examen a porté sur le plan de réussite dans sa version révisée du printemps 2001 et sur le complément sur les cibles fixées par le Ministère transmis au printemps 2001¹. La Commission a accordé une attention particulière aux aspects suivants : l'analyse de la situation et l'identification des obstacles; les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles adoptés par le Collège en vue de permettre l'atteinte des cibles fixées; les modalités de mise en œuvre du plan de réussite.

La Commission expose ci-après son analyse du plan de réussite du Collège et formule, au besoin, quelques remarques de nature à préciser certains aspects en vue d'en améliorer l'efficacité potentielle.

1. John Abbott College, A Plan for Student Success, (Revised), April 10, 2001; John Abbott College, A Plan for Student Success (Revision 2), May 30, 2001.

L'analyse et l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation

Le plan de réussite transmis par le Collège est très sommaire dans son ensemble. La première partie du document, visant à faire l'analyse de la situation, présente les mesures existantes d'aide à la réussite et une brève analyse du taux de réussite des cours et du taux de diplomation. Le plan ne comporte aucune information sur les caractéristiques générales du Collège, de sa clientèle étudiante et de son personnel, de son environnement. L'analyse des taux de réussite des cours se limite à la présentation d'un tableau relevant les numéros des cours dont le taux de réussite, sur une période de quatre trimestres d'études, a été inférieur à 71 % au moins une fois; ce tableau semble inexact, si on se fie aux données statistiques présentées en annexe sur la même question, sans note explicative. L'analyse de la diplomation se limite à un commentaire de quelques lignes, soulignant que cinq programmes d'études, en raison de leurs résultats, feront l'objet d'une attention particulière de la part du Collège.

Le Collège a convenu de confier le véritable travail d'analyse des données sur le cheminement des élèves, et d'élaboration de stratégies, à ses comités de programmes. Cela constitue de fait la principale action de la première année de son plan. Les comités responsables de programmes *ayant déjà fait l'objet d'une révision* devaient préparer leur propre plan de réussite pour juin 2001, leur rapport devant inclure notamment une analyse des taux de diplomation, de réussite des cours, de persistance aux études, une interprétation des phénomènes détectés et des stratégies d'action.

Le plan institutionnel n'indique pas comment, le moment venu, le Collège fera la synthèse des analyses réalisées par les comités de programmes. D'ailleurs, le Collège ne présente pas de tableau global de sa situation, par grands secteurs, et pour *l'ensemble des programmes* du Collège. L'exposé des tendances n'est pas assorti d'éléments de diagnostic concernant les obstacles à la réussite et à la diplomation au sein du Collège, ces obstacles pouvant ressortir à de très nombreux facteurs, des habiletés, attitudes et comportements des élèves eux-mêmes jusqu'aux caractéristiques de la gestion et du contenu des programmes d'études, des pratiques pédagogiques, des mesures d'aide et d'encadrement. L'analyse n'ayant pas été approfondie, en particulier dans le cas des programmes et des cours ciblés, et le Collège n'ayant pas mesuré l'impact sur la diplomation de facteurs comme les changements de cheminement, les échecs enregistrés dans certains cours et l'importance des clientèles à risque, il est difficile de bien comprendre la nature et le pourquoi des cibles d'amélioration de la réussite et de la diplomation.

Les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles

L'exposé des stratégies et mesures retenues par le Collège pour favoriser la réussite et la diplomation des élèves se devra d'être enrichi de manière significative. Ainsi, le plan fournit des informations succinctes sur les nombreux services, ou mesures déjà en place, au niveau institutionnel et départemental; mais ces données ne permettent pas de saisir la spécificité des rôles, les liens existant entre les services, ni de comprendre l'impact de leur activité, ou leur évolution prévisible.

Les nouvelles mesures décrites dans le plan touchent à la fois *le perfectionnement des enseignants* - fort bien présenté – et *la première session au Collège* - sujet traité de façon sommaire et plus ou moins claire : par exemple, un projet important concernant le suivi des nouveaux entrants y est annoncé, puis annulé sans qu'on en explique les raisons. Le plan, à l'occasion, évoque de manière très générale la mise en œuvre d'autres mesures, touchant par exemple le nouveau mode de préparation du calendrier des cours, ou la réévaluation des règles de disponibilité des professeurs. Les plans demandés aux comités de programmes devront aborder de nombreux sujets – allant de l'information et l'orientation des élèves jusqu'à la taille des groupes cours, en incluant les méthodes pédagogiques, la séquence des cours, les modalités d'application de la PIEA, l'encadrement des élèves en difficulté, etc. Le cadre préparé à l'intention des comités de programmes est à la fois précis et intéressant. Le plan de réussite du Collège devra intégrer les éléments d'action proposés par les comités de programmes à l'intérieur d'orientations et de stratégies générales, tenant compte de son analyse des obstacles à la réussite et à la diplomation.

Les modalités de mise en œuvre

Les modalités de mise en œuvre du plan sont présentement définies de façon trop sommaire et pour la seule première année. Le document devrait comporter un calendrier de mise en œuvre des différentes mesures adoptées, avec l'identification des agents en étant responsables et les principaux résultats attendus. Le mode de coordination et de suivi des interventions doit aussi être précisé, notamment en ce qui regarde les liens entre les départements, les comités de programmes, et les services professionnels spécialisés dédiés à l'encadrement et à l'aide des élèves. Les structures de gestion et de décision du Collège étant assez décentralisées et en train d'être révisées, quelques informations générales sur le rattachement administratif des divers comités ou instances associés de plus près à la mise en œuvre du plan seraient utiles. Les modalités prévues pour la participation des élèves, du

personnel enseignant et professionnel et pour la promotion du plan dans les milieux internes et externes devraient également être traitées.

Conclusion

Le plan de réussite du Cégep John Abbott est d'un contenu trop sommaire, en ce qui regarde l'analyse des obstacles à la réussite et à la diplomation.

La définition des stratégies, si elle comporte des éléments vraiment intéressants, est tout de même insuffisante, et a besoin d'être précisée et intégrée à l'échelle du Collège.

Les modalités de mise en œuvre du plan sont aussi à préciser.

Dans son état actuel, le document a la valeur d'un travail préliminaire; aussi, la Commission ne peut porter de jugement sur son efficacité potentielle en ce qui regarde l'atteinte d'objectifs d'amélioration de la réussite et de la diplomation au Cégep John Abbott.

Deuxième partie

Addenda et jugement final

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
le 22 mai 2002**

Addenda

Lors de sa réunion du 22 mai 2002, la Commission a pris connaissance du «supplément» au plan de réussite que lui a fait parvenir le Collège John Abbott, ainsi que du rapport annuel du plan de réussite pour l'année 2000-2001². Le Collège a maintenant complété l'analyse globale de la situation. Il présente les caractéristiques générales de son établissement ainsi que celles de sa clientèle étudiante. Il a produit une analyse statistique du taux de réussite global des cours par programme et par année, pour les étudiants de première session, de 1996 à 2001, qui permet de comparer la réussite dans les cours de concentration à la réussite dans les cours de formation générale; du taux de persévérance au 3^e trimestre; du taux de diplomation; des changements de programme; et du taux de réussite des cours de formation générale par programme. Le Collège a également cerné les programmes où le taux de réussite est plus faible et ciblé les difficultés. Les obstacles identifiés découlent de sondages d'opinions et de perceptions réalisés auprès des divers intervenants du Collège et des étudiants au sujet des obstacles reliés aux étudiants, reliés aux programmes et des obstacles institutionnels. L'inventaire des obstacles est exhaustif et veut prendre en compte tous les facteurs qui pourraient nuire à la réussite et à la diplomation.

Le Collège a élaboré une liste de stratégies pour chacun des 26 obstacles. Les stratégies et les moyens concernent la réussite des élèves à risque, des moyens pour responsabiliser les élèves, des mesures d'accueil et d'intégration, le soutien à l'orientation des étudiants, la réussite à la première session, les changements de programme, l'accompagnement pour le maintien aux études et la diplomation, des mesures pour favoriser la diplomation des étudiants, la création d'un milieu d'étude et de vie favorisant la réussite. Les nouveaux moyens incluent un système de gestion des données; un plan de probation pour les étudiants en difficulté; la contribution technologique à la réussite étudiante; un encadrement académique particulier pour les élèves athlètes; une sensibilisation accrue au phénomène de la diversité, surtout culturelle. La Commission comprend que le plan devra être complété par les stratégies et moyens des programmes qui seront présentés au Collège au printemps 2002.

La coordination des actions entreprises et planifiées pour améliorer la réussite et la diplomation est assurée par un comité de la réussite, composé du directeur des études et de

2. *Student Success Portfolio. Supplement to John Abbott College's Student Success Plan (may 2001) & Annual Report on Student Success (November 2001)*, avec lettre de transmission du 28 mars 2002.

représentants des unités du Collège. Le Collège a aussi embauché un animateur (Student Success Animator) responsable d'identifier et d'intervenir auprès des nouveaux étudiants à risque, de les orienter et de les mettre en lien avec les services du Collège.

Les stratégies sont présentées sous la forme d'un plan d'action pour l'année 2002 et l'année 2003, dont les modalités de mise en œuvre sont claires. Ce plan d'action comporte un échéancier de réalisation et précise le mode de coordination et de suivi des interventions. Le plan prévoit la participation explicite de l'association étudiante, ainsi que des professeurs à travers les comités de programmes. Les unités non académiques devront aussi produire un plan exposant leur contribution à la réussite des élèves.

Jugement final

La Commission estime que le plan de réussite du Collège John Abbott devrait être efficace et lui permettre d'atteindre les cibles proposées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Richard Simoneau et Dany Rondeau, agent et agente de recherche